

Compte-rendu de la table ronde avec les élu-e-s séminaire de rentrée FNE Ile-de-France jeudi 4 septembre 2025

La table ronde s'est déroulée de 11h30 à 12h45 sur le thème :

« *Les élections municipales de mars 2026 sont une opportunité pour mieux prendre en compte les enjeux de préservation de la nature et de l'environnement: Quels sont les engagements des élus, quelles sont les attentes des associations* »

A chaque élu.e étaient posées les questions suivantes :

- 1) *Dans votre mandat qui s'achève, quelle est la réalisation dans le domaine de l'environnement au sens large, dont vous êtes le/la plus fier/fière?***
- 2) *Quelle ambition pour l'avenir?***

Le débat était animé par Muriel Martin-Dupray et Luc Blanchard co-présidents FNE Ile-de-France.

Une introduction par les animateurs a permis de situer les enjeux et le cadre dans lequel ce débat s'inscrit :

Les prochaines élections municipales sont une belle opportunité pour débattre avec les citoyens des réalisations en cours et pour les élu.e.s de préciser leurs futurs projets d'aménagement du territoire.

En effet le SDRIFE (schéma directeur de la région Ile de France) à horizon 2040 a été voté et devra être décliné dans les documents d'urbanisme locaux (SCOT, PLUI, PLU), l'enjeu majeur est pour nos associations de favoriser la protection des zones naturelles, forestières et agricoles, d'encadrer l'extension urbaine et la réindustrialisation tout en répondant aux besoins croissants de logement.

Avec nos associations nous sommes attentifs aux initiatives déjà prises par les collectivités franciliennes notamment au niveau intercommunal (gestion de l'eau, des déchets, ZAN, lutte contre les pollutions...) et au niveau communal (renaturation en ville, mobilités douces, adaptation au changement climatique, alimentation durable /cantine scolaires, jardins partagés....) et faire vivre la démocratie locale (consultations citoyennes, budget participatif.)

FNE Ile-de-France a élaboré un projet stratégique à horizon 2030 qui se veut une boussole pour aider les associations à naviguer en cette période d'incertitude et à dialoguer avec les citoyens et les élu.e.s ;

Nous attachons une importance particulière aux questions de l'eau (qualité de l'eau, prévention des inondations), à la préservation des sols, des terres agricoles et des espaces naturels et forestiers, à la santé environnementale, à l'énergie (cf.déploiement futur des Data center en Ile-de-France).

Nous avons mis en place des groupes de travail pour travailler ensemble et avec nos partenaires sur tous ces sujets. Avec une préoccupation transverse : mieux prendre en compte dans tous nos travaux et projets les inégalités sociales, économiques et territoriales. En un mot : mieux articuler écologie et justice sociale.

Les élu.e.s ont pris la parole dans l'ordre suivant :

- **Michel Bisson, maire de Lieusaint (77), 14.000 habitants, Président de la Communauté d'agglomération de Grand Paris Sud (361.000 habitants)** a exposé les actions phares de l'agglomération pour la réappropriation des «biens communs» (régie/eau, énergie/géothermie, sols/sanctuarisation des terres agricoles dans le SCOT, travail avec le CEREMA sur la qualité des sols) afin de prévenir les effets du changement climatique et préserver la biodiversité. Il a également apporté des éléments sur les exigences à poser face au développement des Data Center en Ile de France et sur la nécessité d'associer les citoyens aux projets, notamment dans les enquêtes publiques («réveiller le pouvoir d'agir»). Il a enfin exprimé pour l'avenir la confiance dans la force de

proposition des territoires locaux face au désengagement de l'Etat sur les enjeux environnementaux.

- **Isabelle Chayé-Mauvarin, Maire adjointe à la Transition Écologique de Chaville (92), 20.000 habitants dans l'EPT Grand Paris Seine Ouest (320.000 habitants)** a très concrètement illustré l'action de sa commune en faveur d'une alimentation durable (filière Bio) et de la santé pour les élèves des 8 écoles de Chaville avec la reprise en gestion directe des cantines scolaires dans un bâtiment nouveau, bas carbone. Elle a développé les projets futurs relatifs à la géothermie et à la rénovation du parc social.
- **Olivier Marchau, maire d'Epinay sur Orge (91)-commune de 11.000 habitants dans la communauté d'agglomération de Paris Saclay (320.000 habitants)** a mis l'accent sur la défense des terres agricoles et espaces naturels menacés par le projet de ZAC de Grand Paris Aménagement (sur 30 ha de terres agricoles) qui a été abandonné grâce à son action. L'implantation d'agriculteurs maraîchers a renforcé la place de la nature dans le cadre du PLU. Son engagement en faveur des trames écologiques: verte, noire, bleue a été souligné ainsi que le travail accompli pour favoriser la démocratie de proximité à travers les 5 conseils de quartier et l'attention portée à la pédagogie sur le terrain.
- **Sophie Bosquillon conseillère municipale déléguée nature et ville, mobilités, biodiversité à L'Île Saint-Denis (93), 8.600 habitants, EPT Plaine Commune (450.000 habitants)** a présenté la réalisation de l'écoquartier fluvial qui a servi de base à la réalisation du village olympique des JO 2024 et qui associe l'écologie au social avec mixité du logement et renaturation urbaine. Elle a évoqué la reprise, au nord de l'île, d'un terrain pollué reconvertis pour la culture de fleurs avec l'association Halage. La commune s'illustre dans de nombreuses initiatives d'ESS dans le domaine de l'alimentation durable, de l'artisanat et de la végétalisation. Elle a aussi signalé l'ouverture d'une maison de l'écologie populaire.
- **Sophie Labrousse, conseillère municipale d'Arcueil (94), 22.000 habitants, est aussi vice-présidente de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre qui regroupe 24 communes et 70.000 habitants sur le 91 et 94, déléguée au renouvellement urbain et à la politique de la ville,** elle a mis l'accent sur le

socle essentiel de l'intercommunalité pour inscrire dans les communes et dans la durée des actions en faveur du développement durable, en particulier dans les quartiers en rénovation urbaine (Quartiers 2030) en lien avec les bailleurs sociaux et les associations. Elle a insisté sur la démocratie participative qui nécessite une professionnalisation des citoyens (exemple d'une mallette pédagogique).

Les interventions étaient suivies à chaque séquence de quelques questions formulées par les associations.

Les questions des associations ont porté principalement sur :

- les équilibres travail/transport/logement, et la nécessité pour les collectivités de reprendre la main sur le foncier pour plus de cohérence et le respect du ZAN ;
- sur le développement des Datacenters en Ile-de-France et les exigences concernant leur localisation, les impacts sur les ressources naturelles, la santé des populations et les contreparties financières (schéma directeur numérique, planification, récupération chaleur fatale) ;
- sur les moyens d'associer davantage la population aux débats sur les projets et aux choix d'urbanisme (cf enquête publique référendum local, démocratie participative) ;
- sur le développement de l'agriculture bio en Ile-de-France, l'approvisionnement en circuit court et les cantines scolaire (projet Agri Paris Seine) ;
- sur le soutien de l'Etat aux politiques publiques (politique de la ville) ;
- sur les trames vertes, bleues et sur la renaturation (projet Cartovégétation..) ;
- sur l'importance de l'échelle intercommunale pour structurer l'articulation entre justice sociale et environnement (PLUI, PCAET, ZAN...) ;
- ...

Les travaux en ateliers de l'après-midi ont permis d'approfondir les questions abordées lors de la table ronde et de préciser les outils d'appui aux associations.